



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ AUTONOME DE
THÉOLOGIE PROTESTANTE

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie
et de sciences des religions

Maîtrise universitaire en théologie

Master of Theology (MTh)

2019-2020

Cette brochure constitue la version imprimée du programme des cours 2019-2020.

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en cours d'année académique.

Seule la version électronique fait foi.

Celle-ci est disponible à l'adresse : <http://www.unige.ch/collegetheologie/documents/>

**Faculté autonome
de théologie protestante**

Université de Genève
Rue De-Candolle 5
CH-1211 Genève 4
www.unige.ch/theologie

**Faculté de théologie
et de sciences des religions**

Université de Lausanne,
bâtiment Anthropole
CH-1015 Lausanne
www.unil.ch/fts

Secrétariat

Brigitte Dugué

Secrétariat général
Bureau B001A
brigitte.dugue@unige.ch
+41 22 379 74 22

Joël Pfister

Secrétariat aux étudiants
Bureau 2018
joel.pfister@unil.ch
+41 21 692 27 00

Doyen

Ghislain Waterlot

Bureau B001C
decanat-theologie@unige.ch
+41 22 379 74 21

Jacques Ehrenfreund

Bureau 2020
jacques.ehrenfreund@unil.ch
+41 21 692 27 01

Administratrice

Sabine Tschannen

Bureau B001E
sabine.tschannen@unige.ch
+41 22 379 74 20

Katja Schwab-Weis

Bureau 2019
katja.schwab-weis@unil.ch
+41 21 692 27 28

Conseillers aux études

Christophe Collaud

Blaise Fontanellaz

Bureau B001A
christophe.collaud@unige.ch
blaise.fontanellaz@unige.ch
+41 22 379 74 57

Bureau 5057
christophe.collaud@unil.ch
blaise.fontanellaz@unil.ch
+41 21 692 27 36

**Coordinatrice de
l'enseignement à
distance**

Bérénice Jaccaz

Bureau B001D
berenice.jaccaz@unige.ch
+41 22 379 76 24

**Collaboratrice
scientifique pour
l'enseignement à
distance (Master)**

Chen Bergot

Bureau B215D
chen.bergot@unige.ch
+41 22 379 74 18

LE MASTER EN THÉOLOGIE

La Maîtrise universitaire en théologie (Master, MTh), est constituée d'un cycle d'étude de deux ans représentant 120 crédits ECTS. Elle fait suite au Baccalauréat universitaire en théologie (Bachelor, BTh) et constitue la seconde partie de la formation de base en théologie offerte par le Collège de théologie protestante, organe réunissant les représentants de la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève et de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne.

Le plan et le règlement d'études du Master ont été profondément réformés en été 2016 et le Collège est heureux de vous proposer un programme de formation et de spécialisation permettant de développer les connaissances acquises au niveau du Bachelor et visant à donner des connaissances et des compétences étendues en théologie. Tout en approfondissant des connaissances et des compétences spécifiques aux branches choisies, il offre une vision d'ensemble de la théologie, valorisant l'interdisciplinarité et préparant à la recherche académique.

La théologie est une formation humaniste visant à permettre à l'étudiant d'être à l'aise dans toutes sortes de domaines allant des sciences historiques à la philosophie éthique, du comparatisme religieux à travers les siècles à une réflexion critique sur les pratiques des Églises contemporaines. Le Master 2016 permet, selon les souhaits, de renforcer une connaissance généraliste de la théologie ou de se spécialiser dans une ou plusieurs branches d'études.

Fort de son expérience depuis près de vingt ans dans l'enseignement e-learning au niveau Bachelor, le Collège de théologie offre désormais la possibilité d'accomplir le Master à travers une formation à distance. Il n'existe cependant qu'un seul plan d'étude dans lequel tous les enseignements principaux peuvent être pris soit en présence (à Genève ou à Lausanne), soit à distance. Chaque étudiant peut ainsi moduler ses horaires et le mode de suivi de ses cours selon ses obligations personnelles et professionnelles.

Le plan d'étude (ci-après) décrit le cursus de l'étudiant et donne les informations nécessaires sur les choix à effectuer. Les conseillers aux études de nos Facultés se tiennent à la disposition des étudiants pour répondre à toute question et pour guider les étudiants dans leurs choix.

Chaque année, chaque discipline propose un certain nombre de cours à option. Selon les cas et les particularités de parcours d'un étudiant, d'autres cours sont envisageables. Si vous souhaitez suivre un cours qui n'est pas proposé dans le programme des cours, n'hésitez pas à en parler à l'un des professeurs de la branche et aux conseillers aux études.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Immatriculation

Si vous souhaitez vous inscrire dans le cursus du Master en théologie, vous choisissez librement de vous immatriculer à Genève ou à Lausanne. Quelle que soit votre université d'immatriculation vous recevrez le statut d'étudiant externe auprès de l'autre institution.

La demande d'immatriculation doit se faire auprès du service des immatriculations de l'Université choisie en respectant les conditions, les modalités et les délais indiqués par le service des admissions.

Inscription aux cours et aux examens

Une fois immatriculé, chaque semestre, vous vous inscrivez aux cours et aux évaluations correspondantes dans les délais indiqués (cf. page ci-contre). Vous vous inscrivez à tous vos cours selon les modalités et les délais de votre université d'immatriculation. Vous vous inscrivez également pour les cours dispensés dans l'université partenaire selon ses modalités et ses délais.

Identifiants et codes d'accès

Les identifiants et codes d'accès pour le portail de votre université d'immatriculation vous sont transmis par courrier postal avant le début du semestre. Si vous êtes immatriculé à l'UNIGE, vos identifiants et codes d'accès UNIL vous sont transférés par courrier postal dans les deux premières semaines du semestre. Si vous êtes immatriculés à l'UNIL, vous devez passer chercher vos identifiants et vos codes d'accès UNIGE au service des admissions de l'UNIGE (Uni Dufour, 222, 9h-13h) dès la troisième semaine du semestre. Si l'une ou l'autre des informations devaient vous manquer, adressez-vous à nos conseillers aux études.

Carte d'étudiant

Votre carte d'étudiant de votre université d'immatriculation vous sera remise par courrier postal. Si vous désirez une carte de la seconde université :

- pour une carte de l'UNIGE, vous devez la demander au service des immatriculations (Uni Dufour, 222, 9h-13h). Munissez-vous de votre carte de l'UNIL et d'une carte d'identité.
- pour une carte de l'UNIL, vous devez remplir le formulaire suivant : unil.ch/campuscard/files/live/sites/campuscard/files/pdf/CC_formulaire_etudiant-2016.pdf

Remboursement des transports

Les étudiants du Master en théologie bénéficient de la dérogation suivante à la Directive du Triangle Azur décidée par le Conseil des rectorats du 28 avril 2017 : Ils peuvent se faire rembourser leur trajet vers une université de leur choix (Genève ou Lausanne) indépendamment de leur université d'immatriculation. Durant un même semestre, seul les titres de transports à destination de l'université choisie peuvent être remboursés. Mise à part cette exception, les règles mises en place par la directive du Conseil des rectorats s'appliquent.

Vous serez remboursés au prix du demi-tarif CFF sur présentation de vos billets ou d'une copie de votre AG ainsi que d'un formulaire signé par un professeur attestant votre présence lors de ce cours. Des informations détaillées se trouvent sur le site du triangle AZUR : <https://www.triangle-azur.ch/mobilite/deplacements/>

DATES IMPORTANTES

<i>Semestre d'automne 2019</i>	UNIGE	UNIL
Journée de rentrée, accueil et informations, remise des diplômes UNIGE	16 sept.	
Lundi du jeûne fédéral (Férié)		16 sept.
Début des cours		17 sept.
Soirée d'ouverture		19 sept.
Dies academicus	11 oct.	
Inscription aux cours	20 sept. – 13 oct.	17 sept. – 13 oct.
Inscription aux examens	3 déc. – 15 déc.	17 sept. – 13 oct.
Semaine de lecture (semaine 8)		4 nov. – 8 nov.
Semaine intensive		16 déc. – 19 déc.
Fin des cours		20 déc.
Session d'examens de février	20 jan. – 7 fév.	20 jan. – 1 fév.
<i>Semestre de printemps 2020</i>	UNIGE	UNIL
Début des cours		17 fév.
Inscription aux cours	21 fév. – 15 mars	17 fév. – 15 mars
Inscription aux examens	27 avr. – 10 mai	17 fév. – 15 mars
Vendredi Saint (Férié)		10 avril
Vacances de Pâques		13 – 17 avril
Dies academicus		29 mai
Remise des diplômes UNIL		29 mai
Ascension (Férié)		21 mai
Fin des cours		29 mai
Lundi de Pentecôte (Férié)		1 juin
Session d'examens de juillet	1 ^{er} juin – 19 juin	8 juin – 20 juin
Inscription aux examens	29 juin – 12 juil.	29 juin – 26 juil.
Session d'examens de septembre	24 août – 11 sept.	24 août – 5 sept.

PLAN D'ÉTUDES

DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN THÉOLOGIE

Dans le présent plan d'études, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Généralités

Les études de maîtrise universitaire en théologie (ci-après MTh) constituent le second cursus de la formation de base en théologie. Elles sont ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat universitaire en théologie (BTh) d'une Université suisse et aux porteurs d'un titre jugé équivalent.

Présentation du cursus

Le MTh propose des enseignements dans les sept branches constitutives des études en théologie protestante :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (AT)
2. Nouveau Testament (NT)
3. Histoire du christianisme (HC)
4. Théologie systématique (TS)
5. Éthique (Eth)
6. Théologie pratique (TP)
7. Sciences des religions (SR)

Le MTh en théologie est constitué de 90 ECTS d'enseignements et d'un mémoire de 30 ECTS. Les 90 ECTS d'enseignements sont organisés en 7 modules. Les 6 premiers modules, de 12 ECTS chacun, correspondent à 6 branches choisies par l'étudiant (branches A à F). Le 7^e module, de 18 ECTS, est constitué d'enseignements à option.

Liste des abréviations

C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
RPD	Recherche personnelle dirigée
E	Examen écrit
O	Examen oral
Vmn	Validation mixte (orale et écrite) notée

Plan d'études général

MTh : Master en Théologie		120
Branche A**		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche A (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche A (Vmn)	6
Branche B**		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche B (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche B (Vmn)	6
Branche C**		12
	Cours-Séminaire principal 1 dans la branche C (Vmn)	6
	Cours-Séminaire principal 2 dans la branche C (Vmn)	6
Branche D**		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche D (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée* dans la branche D (E ou O)	6
Branche E**		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche E (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée* dans la branche E (E ou O)	6
Branche F**		12
	Cours-Séminaire principal dans la branche F (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée* dans la branche F (E ou O)	6
Options		18
<i>Au choix de l'étudiant, parmi une offre redéfinie chaque année et dans chaque branche.</i>	<i>Branche G**</i> (2 C/S ou C/S & RPD)	12
	Cours-Séminaire principal supplémentaire (Vmn)	6
	Recherche personnelle dirigée supplémentaire (E ou O)	6
	Enseignement (selon liste publiée par branche)	
	– Enseignement spécifique***	3
	– Cours de langue***	Selon
	– Semaine intensive***	3
	– Séminaire expérimental***	3
	– Conférence, colloque***	Selon
– Enseignement proposé dans un autre cursus, une autre faculté ou une autre université***	Selon	
Mémoire (dans une des branches A, B ou C)		30
	Mémoire de master**** (écrit + défense orale : note unique)	30

*Recherche personnelle dirigée (RPD)

** **Au choix** : Ancien Testament, Nouveau Testament, Histoire du christianisme, Théologie systématique, Éthique, Théologie pratique, Sciences des religions.

*** Le mode de validation est défini avant le début du semestre par les enseignants.

**** Le mémoire représente entre 150'000 et 240'000 signes, espaces et notes comprises (entre 50 et 80 pages) et résulte d'une recherche originale.

Enseignements et évaluations

L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 120 crédits ECTS prévus au plan d'études. La réussite du MTh est subordonnée à la réussite de ces évaluations. Une tolérance est toutefois accordée pour des évaluations en échec totalisant au maximum 9 crédits ECTS (voir Règlement d'études (RE) 18.7-8).

Parmi les enseignements, présentés ci-dessous par branche, l'étudiant choisit ses enseignements pour un total de 90 crédits en respectant la structure du plan d'études, à savoir :

- Dans trois modules (Branches A, B et C), il s'inscrira à deux Cours-Séminaires principaux.
 - Il rédigera son mémoire de master dans l'une de ces trois branches A, B ou C.
- Dans trois modules (Branches D, E ou F), il s'inscrira à un Cours-Séminaire principal et une recherche personnelle dirigée (RPD).
- Dans le cadre du septième module (« Options »), il est possible d'ajouter une septième branche entière (Branche G).
 - Si deux Cours-Séminaires principaux ont été suivis dans le cadre de cette branche, le mémoire de master peut y être rédigé.

Chaque enseignement est évalué indépendamment. L'étudiant s'inscrit à chaque évaluation liée aux enseignements auxquels il est inscrit. Il présentera ses évaluations à la session de janvier / février pour des enseignements suivis au semestre d'automne, à la session de juin / juillet ou d'août / septembre pour des enseignements suivis au semestre de printemps.

L'étudiant s'inscrit aux enseignements choisis et aux évaluations correspondantes selon la procédure de sa Faculté d'inscription et de celle à laquelle est rattaché l'enseignement.

Une inscription ne peut être retirée ou modifiée sans juste motif (voir RE 16.3).

Particularités

Les enseignements du MTh sont de trois types :

- ***Les Cours-Séminaires principaux***

Dans chaque branche, chaque année, un C/S principal est dispensé en présence et à distance lors d'un même semestre. L'étudiant choisit, au début du semestre et pour chaque C/S indépendamment, le mode (en présence ou à distance) selon lequel il souhaite le suivre (voir RE 16.2).

En présence, le C/S principal est dispensé à raison de 3 heures par semaine. À distance, il est dispensé par e-learning (enregistrements de cours, enseignement-discussion en classe virtuelle, débats sur le forum, etc.).

La validation notée de ces enseignements se fait, au minimum, sur la base d'un travail écrit de 36'000 à 45'000 signes, espaces et notes comprises (12 à 15 pages) et d'une présentation orale.

En présence, la présentation orale se fait durant le semestre, lors d'une séance de séminaire. Le travail écrit peut être complété à la suite de la présentation orale, une version définitive de celui-ci doit être rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens. La validation est notée durant celle-ci.

A distance, une première version du travail est discutée sur un forum, la version finale est rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens pendant laquelle a lieu la défense orale. La validation est notée durant celle-ci. Cette validation qui a lieu lors de la session d'examens se fait de manière exceptionnelle à l'égard du RGE de l'UNIL, art. 21.

Le choix de suivre un C/S à distance implique la participation à des classes virtuelles (en principe toutes les deux semaines, en soirée) et la présence physique à la Faculté de rattachement de l'enseignement pour la défense orale de sa contribution.

- ***Les recherches personnelles dirigées***

Dans chaque branche, chaque année, une RPD est proposée durant le semestre au cours duquel n'est pas proposé de C/S principal dans cette branche et avec le responsable annoncé. Pour les RPD les étudiants en présence et à distance ne sont pas distingués.

La RPD est considérée comme un séminaire de recherche basé sur des contacts individuels entre l'étudiant et l'enseignant. Dans ce cadre, l'étudiant constituera un dossier de recherche, sous la conduite de l'enseignant responsable et selon les critères et le calendrier annoncés au début du semestre. La RPD est évaluée par un examen qui prend la forme, au choix de l'étudiant, d'un examen oral de 45 minutes ou d'un examen écrit de 4 heures. Le recours à certains documents durant l'examen doit être défini dans le dossier. L'examen a lieu dans la Faculté de rattachement du professeur responsable.

L'étudiant ne peut s'inscrire qu'à une seule RPD par branche. Pour s'y inscrire il doit avoir suivi au moins un C/S principal dans la branche concernée. Une dérogation à cette condition peut être accordée par la direction du partenariat, sur demande de l'étudiant et pour justes motifs.

- ***Les enseignements à option***

Chaque année, les professeurs de chaque branche publient une liste d'enseignements à option correspondant à une offre de 6 crédits ECTS au minimum. Cette liste est validée par la direction du partenariat. Elle peut comporter des enseignements dispensés dans d'autres Facultés ou Universités. En principe, les enseignements à option sont proposés uniquement en présence. Un groupe d'options « hors discipline » regroupe les enseignements qui ne peuvent être reliés à une discipline spécifique.

PROGRAMME DES COURS

Ancien Testament / Bible hébraïque

Jean-Daniel MACCHI, po	UNIGE	Jean-Daniel.Macchi@unige.ch
Axel BÜHLER, as	UNIGE	Axel.Buhler@unige.ch
Thomas RÖMER, po	UNIL	Thomas.Romer@unil.ch
NN, as	UNIL	
Christophe NIHAN, pas	UNIL	Christophe.Nihan@unil.ch
Hélène GROSJEAN, as	UNIL	Helene.Grosjean@unil.ch
Chen BERGOT, ce	UNIGE	Chen.Bergot@unige.ch
Jürg HUTZLI, cc	UNIL	Jurg.Hutzli@unil.ch
Alain BÜHLMANN, mer	UNIL	Alain.Buehlmann@unil.ch
Albert FREY	UNIL	Albert.Frey@unil.ch

6_MAT1 Les structures polythéistes de la Bible hébraïque

Christophe NIHAN, pas, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Vendredi, 9h15-12h, UNIL
- **Ce cours est disponible à distance (code 6_MAT2)**

Bien que la Bible hébraïque représente le développement d'une première forme de monothéisme, ce développement s'est fait de manière graduelle et non linéaire. Le but de ce séminaire est d'étudier, sur la base des textes, la persistance dans la Bible hébraïque d'un certain nombre de structures caractéristiques des polythéismes antiques, tels que la cour céleste, la royauté divine, l'immanence des dieux, ou encore la place centrale des rituels. On s'interrogera notamment sur la signification de cette persistance, et sur la manière dont ces structures, loin d'être simplement résiduelles, sont en réalité bien intégrées à la religion qui se met en place dans ces textes. On s'interrogera également sur les enjeux d'une telle analyse pour les débats contemporains sur les catégories de « polythéisme » et de « monothéisme » dans les religions de l'Antiquité.

Objectif : Au terme de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de comprendre les origines du monothéisme biblique et son rapport aux polythéismes méditerranéens ; s'orienter dans la discussion sur cette problématique ; identifier les textes clés pour cette discussion ; comprendre les débats contemporains sur les catégories de « polythéisme » et « monothéisme » ainsi que leurs enjeux.

Bibliographie : M. BETTINI, *Eloge du polythéisme : ce que peuvent nous apprendre les religions antiques*, Paris, Belles Lettres, 2018 ; J. ASSMANN, *Le prix du monothéisme*, Paris, Aubier, 2007 ; M. SMITH, *God in Translation : Deities in Cross-cultural Discourse in the Biblical World*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2008 ; O. KEEL, C. UEHLINGER, *Dieux, déesses et figures divines. Les sources iconographiques de l'histoire de la religion d'Israël*, Paris, Cerf, 2001.

6MAT3 Recherche personnelle dirigée en Ancien Testament / Bible hébraïque

Jean-Daniel MACCHI, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Entretiens individuels durant le semestre

Objectif : L'étudiante ou l'étudiant constituera un dossier de recherche, sous la conduite de l'enseignant responsable et selon les critères et le calendrier annoncés au début du semestre.

Thème : Représentations, rituels et croyances liées à la mort dans l'Israël ancien.

6_MAT41 Hébreu épigraphique

Alain BUEHLMANN, mer, UNIL

- Semestre de printemps 2020
- Mardi, 10h15-12h, UNIL

Le cours porte sur le corpus des textes épigraphiques de l'ancien Israël et de l'ancienne Judée (env. 350 pièces en paléo-hébreu).

Objectif : Acquérir les compétences pour lire, déchiffrer et traduire des textes épigraphiques (ostraca, lettres administratives, bulles, etc.). Il s'agira aussi de se familiariser avec des paroles concrètes liées à des activités concrètes (comptes provisionnels, affaires juridiques, amulettes, etc.).

Bibliographie : A. LEMAIRE, *Inscriptions hébraïques. Tome I. Les ostraca* (LAPO, Cerf, Paris), 1977 ; D. PARDEE, *Handbook of Ancient Hebrew Letters. A Study Edition* (SBL 15, Sources for Biblical Study, Scholars Press, Chico), 1982 ; J. RENZ, *Handbuch der Althebräischen Epigraphik. Band III. Texte und Tafeln* (DB, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt), 1995 ; S. L. GOGEL, *A Grammar of Epigraphic Hebrew* (SBL 23, Resources for Biblical Hebrew, Scholars Press, Atlanta), 1998.

6MAT42 Initiation à la langue et à la littérature syriaque I

Albert FREY, UNIL

- Annuel
- Mardi, 16h15-18h, tous les 15 jours (dès le 17 septembre), UNIL

Dialecte araméen d'Édesse (actuellement Urfa en Turquie) devenu langue savante grâce à une abondante littérature chrétienne, le Syriaque est la langue — littéraire et liturgique — des chrétiens des provinces orientales de l'empire romain et de ceux de l'empire perse. Pour les théologiens le syriaque est important à cause des traductions fort anciennes de la Bible (critique textuelle) et de la littérature théologique aussi bien originale (Aphrate, Ephrem) que de traduction (œuvres perdus dans l'original mais conservées en syriaque). Les historiens et philologues s'y intéressent parce qu'ils y trouvent le chaînon manquant dans la transmission du savoir de l'antiquité (traduction des œuvres philosophiques et scientifiques du grec en syriaque, puis en arabe et enfin en latin).

Objectif : Apprentissage des bases de la langue.

Bibliographie : L. COSTAZ, *Grammaire syriaque*, 5e éd., Beyrouth, 2003.

6MAT43 Initiation à la langue et à la littérature syriaque II

Albert FREY, UNIL

- Annuel
- Mardi, 14h15-16h, tous les 15 jours (dès le 17 septembre), UNIL
- Prérequis : Initiation à la langue et à la littérature syriaque I

Objectif : Lecture autonome des textes de difficultés moyenne.

Bibliographie : L. COSTAZ, *Grammaire syriaque*, 5e éd., Beyrouth, 2003.

6_MAT44 Araméen

Jürg HUTZLI, ce, UNIL

- Annuel
- Vendredi, 16h15-18h, Uni Bastions, B 001B
- Prérequis : Bonnes connaissances d'une autre langue sémitique (p.ex. hébreu) ; connaissance de l'écriture hébraïque carrée.

L'araméen, comme l'hébreu une langue nord-ouest sémitique, est attesté depuis le 9^e siècle av. J.-C. dans les régions de la Syrie actuelle et ses alentours. Dès le 7^e siècle av. J.-C., l'araméen devient une langue internationale dans les empires néo-assyrien, néo-babylonien et perse. Aux époques perse et hellénistique la langue est employée de plus en plus par les juifs de la diaspora et de la Palestine ; ce fait est illustré, entre autres, par les documents de la colonie juive d'Éléphantine, par les parties araméennes des livres bibliques Daniel et Esdras et par les manuscrits araméens de la mer Morte. Au cours du temps, la langue évolue et se divise dans des idiomes régionaux. Dans le Judaïsme, l'araméen garde son importance en tant que langue des *Targumim* (traductions araméennes des livres bibliques) et du *Talmud*.

Au premier semestre, les étudiants débutants seront initiés à la grammaire et à la syntaxe de l'araméen biblique à partir de la lecture des parties araméennes des livres de Daniel et d'Esdras. Au deuxième semestre, la lecture de textes d'Éléphantine et de la mer Morte sera au programme.

Objectif : Apprentissage approfondi de l'araméen biblique (grammaire, vocabulaire) et traduction de textes (les parties araméennes des livres de Daniel et d'Esdras ; textes araméens d'Éléphantine ; textes araméens de la mer morte)

Bibliographie : F. ROSENTHAL, *Grammaire d'araméen biblique*. Traduit par Paul Hébert, Paris, Beauchesne, 1988 ; T. MURAOKA / B. PORTEN, *A Grammar of Egyptian Aramaic* (Handbuch der Orientalistik I/32.), Leyde, Brill, 2e éd., 2003 ; D. SCHWIDERSKI, *Die alt- und reichsaramäischen Inschriften = The Old and Imperial Aramaic Inscriptions (I-II)* (FoSub 2 and 4), Berlin / New York, De Gruyter, 2004-2008 ; U. SCHLATTER-RIESER, *L'Araméen des manuscrits de la mer Morte, I. Grammaire* (Instruments pour l'Etude des Langues Orientales Anciennes 5), Lausanne, Éditions du Zèbre, 2004 ; E. BAR-ASHER SIEGAL, *Introduction to the Grammar of Jewish Babylonian Aramaic*, Münster, Ugarit-Verlag, 2013.

6_MAT45 Araméen II

Jürg HUTZLI, ce, UNIL

- Annuel
- Jeudi 12h30-14h, Uni Bastions, Automne : B 001B / Printemps : B 216
- Prérequis : Bonnes connaissances d'une autre langue sémitique (p.ex. hébreu) ; connaissance de l'écriture hébraïque carrée.

Lecture de textes araméens de la mer morte (extraits de l'*Apocryphon de la Genèse* ; du *Targoum de Job*, du *Livre d'Hénoch* et des textes liés au patriarche Lévi), des *Targumim* et du *Talmud*.

Objectif : Apprentissage approfondi de l'araméen (grammaire, vocabulaire) et traduction de textes (textes écrits en araméen de l'empire en araméen moyen). Initiation aux textes araméens de la mer morte, initiation aux *Targumim* et au *Talmud*.

Bibliographie : F. ROSENTHAL, *Grammaire d'araméen biblique*. Traduit par Paul Hébert, Paris, Beauchesne, 1988 ; U. SCHLATTER-RIESER, *L'Araméen des manuscrits de la mer Morte, I. Grammaire* (Instruments pour l'Etude des Langues Orientales Anciennes 5), Lausanne, Éditions du Zèbre, 2004 ; E BAR-ASHER SIEGAL, *Introduction to the Grammar of Jewish Babylonian Aramaic*, Münster, Ugarit-Verlag, 2013.

Nouveau Testament

Andreas DETTWILER, po	UNIGE	Andreas.Dettwiler@unige.ch
Luc BULUNDWE, as	UNIGE	Luc.Bulundwe@unige.ch
Simon BUTTICAZ, po	UNIL	Simon.Butticaz@unil.ch
Priscille MARSCHALL, as	UNIL	Priscille.Marschall@unil.ch
Anne-Catherine BAUDOIN, mer	UNIGE	Anne-Catherine.Baudoin@unige.ch
David HAMIDOVIC, po	UNIL	David.Hamidovic@unil.ch
Eleonora SERRA, as	UNIL	Eleonora.Serra@unil.ch

6MNT1 Anthropologie du Nouveau Testament

Andreas DETTWILER, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Jeudi 9h15-12h, Uni Philosophes, Phil 102
- **Ce cours est disponible à distance (code 6MNT2)**

« Qu'est-ce que l'être humain pour que tu te souviennes de lui ? » s'interroge le psalmiste (Ps 8,5). Bien évidemment, aucun écrit du Nouveau Testament ne fournit une sorte de manuel d'anthropologie, et la diversité des textes réunis au sein du canon du NT nous interdit de parler d'une seule et unique anthropologie du NT. Il reste néanmoins le fait que la réflexion sur l'être humain y est omniprésente. Mais ce travail réflexif n'a été réalisé de manière ni abstraite ni atemporelle, puisque le christianisme naissant faisait partie intégrante du monde juif et gréco-romain de l'époque. Il a influencé, de même qu'il s'est inspiré des modèles et des convictions anthropologiques que le monde environnant a mis à sa disposition. Ainsi, dans un premier temps, nous allons nous familiariser avec les travaux contemporains en anthropologie culturelle, en nous demandant quel est leur apport pour une meilleure compréhension des textes de l'Antiquité. Dans un deuxième temps, nous analyserons de plus près trois perspectives anthropologiques, celles de l'évangile de Matthieu (notamment son concept de « peu de foi »), des écrits de Paul (ses concepts anthropologiques centraux ; Ph 3 ; Rm 1–8 ; etc.) et de l'épître de Jacques.

Objectif : se familiariser avec la recherche contemporaine en anthropologie culturelle ; approfondir le savoir-faire exégétique ; se familiariser avec une problématique centrale des écrits du NT.

Bibliographie : Bernd JANOWSKI, *Anthropologie des Alten Testaments. Grundfragen – Kontexte – Themenfelder*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2019 ; Bruce J. MALINA, *The New Testament World. Insights from Cultural Anthropology*, Louisville (Kentucky), Westminster, 3e éd. 2001 ; Jason MASTON et Benjamin E. REYNOLDS (éd.), *Anthropology and New Testament Theology* (LNTS 529), New York, Bloomsbury 2018 ; Eckart Reinmuth, *Anthropologie im Neuen Testament* (UTB 2768), Tübingen / Bâle, Francke, 2006 ; Gerd THEISSEN, “Kulturanthropologie – ein Korrektiv der Kulturtheologie? Zur theologischen Bedeutung kulturanthropologischer Exegese”, *EvTh* 2008, 68, p. 405-414.

6_MNT3 Recherche personnelle dirigée en Nouveau Testament

Simon BUTTICAZ, po, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Entretiens individuels durant le semestre

Thème : Paul dans la mémoire de l'Église naissante

La recherche personnelle dirigée en Nouveau Testament du semestre d'automne 2019 explorera le devenir de l'œuvre et de la personne de Paul dans l'histoire ancienne de la réception. Les questions suivantes en guideront l'étude : quels outils méthodologiques et épistémologiques mobiliser pour cette enquête ? Et à quel moment précis faire démarrer les réceptions de Paul ? Assiste-t-on à un processus uniforme ou différencié de réception ? Paul a-t-il été oublié dans certains milieux du christianisme, voire sciemment refoulé ? Et à quels desseins ces réceptions de Paul répondent-elles ? Peut-on enfin reconnaître dans ces mises en scènes posthumes de l'apôtre des « particules de vérité » ?

Bibliographie sélective : Andreas LINDEMANN, *Paulus im ältesten Christentum. Das Bild des Apostels und die Rezeption der paulinischen Theologie in der frühchristlichen Literatur bis Marcion*, Beiträge zur historischen Theologie 58, Tübingen, Mohr, 1979 ; Ernst DASSMANN, *Der Stachel im Fleisch. Paulus in der frühchristlichen Literatur bis Irenäus*, Münster, Aschendorff, 1979 ; Benjamin WHITE, *Remembering Paul. Ancient and Modern Contests over the Image of the Apostle*, Oxford, Oxford University Press, 2014 ; Jens SCHRÖTER, Simon BUTTICAZ, Andreas DETTWILER, en collaboration avec Clarissa PAUL (éds), *Receptions of Paul in Early Christianity. The Person of Paul and His Writings Through the Eyes of His Early Interpreters* (BZNW 234), Berlin/Boston, de Gruyter, 2018.

6MNT41 L'Alliance (colloque doctoral)

Simon BUTTICAZ, po, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Du 7 au 8 novembre 2019

La notion d'«Alliance » joue un rôle central dans la Bible, quasiment du début à la fin, tout en se réfractant de multiples manières au fil des écrits bibliques, puis tout au long de la tradition exégétique et théologique du judaïsme et du christianisme, de l'auteur de l'épître aux Hébreux à Karl Barth ou Daniel J. Elazar en passant par Irenée de Lyon et les réformateurs suisses du 16e siècle (Zwingli, Bullinger, Calvin) et leurs successeurs. Ce colloque doctoral vise à interroger cette thématique de manière transversale et large, en impliquant la plupart des disciplines de la théologie (exégèse, histoire, systématique, éthique et pratique), mais aussi la pensée juive et la philosophie (notamment politique). En un temps où la notion même de « théologie biblique » pose question, où la perspective dite de l'« histoire du salut » a perdu de sa crédibilité et où les « méta-récits » sont relégués à des temps révolus (prémodernité et modernité), en quels sens la théologie chrétienne peut-elle appréhender et redéployer la thématique de l'alliance ? Ce colloque doctoral sera l'occasion de réfléchir à ces questions, et à bien d'autres qui leurs sont liées de près ou de loin, dans un dialogue entre diverses disciplines.

6_MNT42 Le Livre d'Hénoch, contexte, structure et enjeux

Matteo SILVESTRINI, cc, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Lundi 10h15-12h, UNIL

Nous étudierons le Livre d'Hénoch, son histoire, sa structure, son contexte, les thématiques présentes dans les livres, et les principaux enjeux mis en lumière par la recherche. Les étudiants auront l'occasion de participer activement à l'étude du texte et des thématiques abordées.

Objectif : A la fin de l'enseignement, les étudiants-e-s connaîtront les principaux enjeux de la recherche sur le Livre d'Hénoch, et seront capables de développer de manière autonome une des thématiques présentes dans l'ouvrage.

Bibliographie sélective : J.T. MILIK, *The Books of Enoch: Aramaic fragments of Qumrân Cave 4*, Oxford, Clarendon Press, 1976 ; M. BLACK, J.C. VANDERKAM et O. NEUGEBAUER (éds.), *The Book of Enoch, or, 1 Enoch: A New English Edition with Commentary and Textual Notes*, Leiden, Brill, 1985 ; G.W.E. NICKELSBURG, *1 Enoch: a Commentary on the Book of 1 Enoch, Chapters 1-36; 81-108*, Minneapolis, Fortress, 2001 (Hermeneia - A Critical and Historical Commentary on the Bible) ; L.T. STUCKENBRUCK, *1 Enoch 91-108*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 2007 ; G.W.E. NICKELSBURG et J.C. VANDERKAM, *1 Enoch: A Commentary on the Book of 1 Enoch 2, Chapters 37-82*, Minneapolis, Fortress Press, 2012 (Hermeneia - A Critical and Historical Commentary on the Bible) ; L.T. STUCKENBRUCK, *The Myth of Rebellious Angels: Studies in Second Temple Judaism and New Testament Texts*, Grand Rapids, Michigan, William B. Eerdmans Publishing Company, 2017.

Michel GRANDJEAN, po	UNIGE	Michel.Grandjean @unige.ch
Baptiste WERLY, as	UNIGE	Baptiste.Werly@unige.ch
Frédéric AMSLER, po	UNIL	Frederic.Amsler@unil.ch
Philippe THERRIEN, as	UNIL	Philippe.Therrien@unil.ch
Nadia TOGNI, ce	UNIGE	Nadia.Togni@unige.ch
Maria-Cristina PITASSI, po	UNIGE-IHR	Maria-Cristina.Pitassi@unige.ch
Ueli ZAHND, po	UNIGE-IHR	Ueli.Zahnd@unige.ch
Arthur HUIBAN, as	UNIGE	Arthur.Huiban@unige.ch
Daniela SOLFAROLI, pas	UNIGE-IHR	Daniela.Solfaroli@unige.ch
Sarah SCHOLL, ma	UNIGE	Sarah.Scholl@unige.ch

6_MHC1 Autour de la *Cité de Dieu* d'Augustin

Frédéric AMSLER, po, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Mercredi, 10h15-13h, UNIL
- **Ce cours est disponible à distance (6_MHC2)**

Le cours-séminaire portera sur la dernière apologie chrétienne antique en l'inscrivant dans l'histoire culturelle de l'Antiquité tardive. En recourant à la documentation littéraire et non littéraire romaine de l'époque, il s'agira de mettre en perspective historique la *Cité de Dieu* d'Augustin afin de repérer les ruptures et les continuités que l'évêque d'Hippone y opère sur une série de thèmes comme la philosophie, la conception du temps et de l'histoire, le fatalisme astral et la providence divine, la mythologie, la démonologie, la magie, le suicide, le théâtre, etc. la *Cité de Dieu* d'Augustin apparaît enfin comme le point d'orgue de la longue tradition de regards croisés et souvent polémiques entre polythéistes, juifs et chrétiens.

Objectif : Développer sa capacité de compréhension des formes de pensée et des enjeux d'un texte complexe comme la *Cité de Dieu* d'Augustin ; développer sa capacité de comparer les points de vue romain et chrétien sur des thèmes aussi divers que l'organisation sociale et politique (p. ex. la cité, l'empire), la philosophie, l'histoire, la guerre, la religion, l'anthropologie, etc. A la fin de l'enseignement, les étudiant e s seront en mesure d'interpréter la *Cité de Dieu* d'Augustin comme une relecture chrétienne critique de toute la civilisation gréco-romaine et comme une proposition de conception du monde chrétienne.

6MHC3 Recherche personnelle dirigée en histoire du christianisme

Michel GRANDJEAN, po, UNIGE et Ueli ZAHND, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020

Thème : Relations entre femmes et hommes dans l'histoire du christianisme

Aucun thème n'est plus général, ni ne touche à davantage de périodes : de la question de ministères dans l'Eglise ancienne aux combats théologiques pour l'égalité à l'époque contemporaine, de l'anthropologie patristique ou médiévale aux remises en question formulées à l'époque moderne, chacune et chacun devrait pouvoir trouver dans ce vaste domaine un thème spécifique de recherche. L'enseignant n'en demeure pas moins ouvert à une contre-proposition individuelle si une étudiante ou un étudiant souhaitait travailler une autre problématique.

6MHC41 Lecture cursive de textes chrétiens : Latin chrétien

Nadia TOGNI, privat-docent, UNIGE

- Annuel
- Lundi, 13h15-14h, Uni Bastions, B 001B
- Ce cours est ouvert aux étudiants de Bachelor
- **Prérequis** : Formation secondaire comprenant le latin ; à défaut, validation d'un enseignement d'initiation au latin ou bonne connaissance de la langue latine.

Lecture des principaux textes latins de la Chrétienté : la Bible vulgate, les écrits patristiques (Ambroise de Milan, Augustin, Grégoire le grand et Jérôme), les hagiographies du haut Moyen Âge, les hymnes liturgiques et la poésie religieuse (Venance Fortunat, Raban Maur, Notker le Bègue), les traités théologiques des 11^e-13^e siècles (Pierre Damien, Bonaventure, Thomas d'Aquin), jusqu'aux écrits en latin de Calvin et d'autres Réformateurs.

Objectif : Connaître la littérature latine chrétienne, de l'Antiquité au Moyen Âge et à l'époque moderne

6MHC42 Naissances. Entrer dans la vie: usages religieux et pratiques sociales (siècles XVIe-XVIIe)

Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI, pas, UNIGE

- Semestre d'automne 2019
- Mardi 16h15-18h, Uni Bastions, B 305

6MHC43 Connaître Dieu ? Le problème de la raison à l'ère de la Réforme

Ueli ZAHND, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Lundi 14h15-16h, Uni Bastions, B 105

Les théologiens de la Réforme étaient très critiques à l'égard des capacités de la raison humaine. C'est surtout vis-à-vis de la théologie scolastique médiévale qu'ils ont rejeté tout optimisme cognitif en matière théologique, pour insister plutôt sur les « effets noétiques » du péché, c'est-à-dire sur la radicalité du péché originel qui aurait même contaminé notre entendement. Toujours est-il que la plupart des réformateurs ne se sont pas abstenus du tout de raisonnements théologiques, et qu'ils ont même réservé une place spécifique à la raison naturelle dans la connaissance théologique. Sur la base d'une lecture attentive de textes primaires, il s'agira de faire connaissance, dans le séminaire, du contexte médiéval de ce débat et des différentes positions développées lors de la Réforme - positions qui étaient même à la base de la division entre réformés et luthériens.

Objectif : Se familiariser avec un problème fondamental de la théologie des réformateurs ; approfondir sa connaissance de différents modèles pour penser l'apport de la raison à la théologie.

Bibliographie : Philippe BÜTTGEN, *Luther et la philosophie : études d'histoire*, Paris, Vrin, 2011 ; Paul HELM, *John Calvin's Ideas*, Oxford, Oxford University Press, 2005 ; Stephen K. MORONEY, *The noetic effects of sin : an exposition of Calvin's view and a constructive theological proposal*, Duke, Duke University Press, 1995 ; Günther FRANK, *Die Vernunft des Gottesgedankens. Religionsphilosophische Studien zur frühen Neuzeit*. Stuttgart, frommann-holzboog, 2003 ; Graham WHITE, *Luther as Nominalist. A Study of the Logical Methods Used in Martin Luther's Disputations in the Light of their Medieval Background*, Helsinki, Luther-Agricola Gesellschaft, 1994.

Christophe CHALAMET, pas
Elio JAILLET, as

UNIGE
UNIGE

Christophe.Chalamet@unige.ch
Elio.Jaillet@unige.ch

6MTS1 La « Glaubenslehre » de Schleiermacher (1^{ère} éd., 1821-1822)

Christophe CHALAMET, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Jeudi 9h15-12h, Uni Philosophes, Phil 102
- **Ce cours est disponible à distance sous le code (6MTS2)**

Analyse et discussion du grand traité dogmatique de Friedrich Schleiermacher, *Die Glaubenslehre* (1821/1822), avec une attention spéciale à sa compréhension de la méthode dogmatique, de l'objet de la théologie ainsi qu'aux grands « lieux théologiques » de la théologie chrétienne tels que Schleiermacher les interprète en vue de proposer une théologie moderne.

Objectif : Lecture, analyse et interprétation de grand ouvrage de théologie systématique de Friedrich Schleiermacher, *Der christliche Glaube (La cohérence de la foi chrétienne)*, trad. Bernard Reymond, Labor et Fides, 2018). La visée de ce cour-séminaire est double : comprendre la pensée théologique de Schleiermacher, mais aussi considérer l'actualité (ou non) de sa pensée.

6MTS3 Recherche personnelle dirigée en théologie systématique

Christophe CHALAMET, po, UNIGE

- Semestre d'automne 2019
- Entretiens individuels durant le semestre

Thème : l'alliance

L'alliance est un thème qui traverse l'Ancien comme le Nouveau Testament, mais aussi la théologie juive et chrétienne. La tradition réformée y a été particulièrement sensible, dès ses débuts. Comment pouvons-nous appréhender ce thème aujourd'hui ? Une théologie de l'alliance est-elle envisageable ou souhaitable pour notre temps ? Si oui, sous quelles formes, et avec quelles visées ? Poser la question de l'alliance, c'est poser la question de l'actualité (ou non) d'une théologie de l'histoire, et qui plus est d'une « histoire du salut » (Heilsgeschichte), cela implique de penser notre rapport au texte biblique (mais aussi à la tradition théologique ; cf. Irénée de Lyon ou les auteurs médiévaux, la tradition réformée et la « théologie fédérale », K. Barth), cela permet enfin de réfléchir à divers aspects du rapport entre Dieu et son peuple Israël, entre Dieu, son Fils Jésus-Christ et le monde, mais aussi le rapport de Dieu à la création tout entière ainsi que la relation entre la création et son Créateur. Enfin, le thème de l'alliance se prête à une réflexion qui concerne non seulement l'œuvre créatrice de Dieu, mais aussi son action réconciliatrice et l'horizon eschatologique de cette action. Chaque participant à la RPD est invité à préciser, dès le début du semestre, le sujet précis qu'elle/il souhaite étudier.

6MTS41 Kierkegaard après la chrétienté

Christophe CHALAMET, po, UNIGE, Guilhen ANTIER (IPT Montpellier) et Frédéric CHAVEL (IPT Paris)

- Session interfacultaire à l'Institut protestant de théologie (Paris-Montpellier) et Faculté de théologie UNIGE
- Semaine intensive à Montpellier du 30 mars au 2 avril 2020

Travail sur divers textes de S. Kierkegaard, analyse et interprétation de ses propositions en vue d'une meilleure compréhension de la foi chrétienne. Ateliers de travail ; travail sur les textes.

Objectifs : Si le projet de Kierkegaard était de « réintroduire le christianisme dans la chrétienté », qu'en penser aujourd'hui alors que la chrétienté n'existe plus ? En quoi les thèses kierkegaardiennes sont-elles encore pertinentes en postchrétienté ? En quoi devraient-elles être redéployées ?

Bibliographie : Une série de textes de Kierkegaard seront distribués quelques mois avant la session.

6MTS42 La théologie comparée – vers un dialogue renouvelé

Christophe CHALAMET, po, UNIGE, Guilhen ANTIER (IPT Montpellier) et Frédéric CHAVEL (IPT Paris)

- Colloque à l'UNIGE, du jeudi 3 octobre au vendredi 4 octobre 2019

Que la société occidentale est traversée de pluralité est un énoncé de fait et plus qu'une hypothèse de travail. Cette affirmation implique un changement dans la perception de la vie commune, que ce soit sur le plan communautaire, individuel ou politique. Nivellement post-moderne et crispation réactionnaire, radicalisme des convictions et indifférentisme latent, mercantilisation des traditions et procéduralisation des relations : autant d'extrêmes de la situation contemporaine, autant de risques de manquer l'occasion qui s'offre à nos sociétés, celle d'un vivre-ensemble plus viable, qui saurait tenir ensemble la particularité irréductible des identités et le projet utopique d'une communauté d'égaux. Quel sera le rôle de la théologie dans cette situation ? Entre formes traditionnelles de la théologie, comme organe de la pensée chrétienne, et science comparée des religions, comme organe de la pensée générale, la théologie comparée se veut être une voie travaillant d'une manière académique au dialogue, une voie qui favorise la rencontre de l'autre (autre de religion, de confession, de conviction), sans abandonner en cours de route la spécificité théologique. En quoi une telle voie théologique et académique peut-elle ou non répondre aux défis posés par la société plurielle ? Voilà ce que ce à quoi cette journée d'étude propose d'introduire en réunissant des spécialistes de la théologie autour de ce champ relativement nouveau que l'on désigne du nom de « théologie comparée ».

Ethique

François DERMANGE, po	UNIGE	Francois.Dermange@unige.ch
Anne GUILLARD, as	UNIGE	Anne.Guillard@unige.ch
Ghislain WATERLOT, po,	UNIGE	Ghislain.Waterlot@unige.ch
Chloé MATHYS, as	UNIGE	Chloé.Mathys@unige.ch
Sarah STEWART-KROEKER, past	UNIGE	Sarah.Stewart-Kroeker@unige.ch
Damien DELORME, as	UNIGE	Damien.Delorme@unige.ch
Mariel MAZZOCCO, coll. sc et cc	UNIGE	Mariel.Mazzocco@unige.ch
Pierre GILLOUARD, coll. sc et ce	UNIGE	Pierre.Gillouard@unige.ch

6MET1 L'éthique de Ricoeur

François DERMANGE, po, UNIGE

- Semestre d'automne 2019
- Jeudi, 9h15-12h, Uni Philosophes, Phil 102
- **Ce cours est disponible à distance sous le code (6MET2)**

Paul Ricoeur (1913-2005) est certainement une des figures marquantes de la philosophie contemporaine. Poursuivant son propre itinéraire, de la phénoménologie à la philosophie analytique en passant par l'herméneutique, en marge des grandes idéologies qui ont marqué son époque, Ricoeur s'est voulu penseur de la conciliation, cherchant à faire dialoguer les différentes approches par-delà les clivages des écoles et de disciplines. Tout au long de son œuvre, deux thèmes retiennent ici notre attention : un intérêt toujours marqué pour la philosophie pratique et pour l'éthique en particulier, à la fois dans ses enjeux théoriques et dans sa prise en charge du réel dans les différents aspects de l'existence (la politique, l'économie, le droit, la santé, etc.) et dans la prise en compte – toujours scrupuleusement philosophique – d'un au-delà de la philosophie en direction du religieux. Le séminaire propose une traversée de cette œuvre nourrie de convictions passées au crible de la critique. Partant de la « petite éthique » de *Soi-même comme un autre* (1990), chaque séance sera consacrée à un article significatif de l'œuvre du philosophe.

Objectif : A l'issue de ce séminaire, les étudiant·e·s seront en mesure d'aborder en autonomie un texte long de Paul Ricoeur, de l'expliquer et d'en évaluer la portée philosophique de manière critique.

Bibliographie : Un reader des textes à lire chaque semaine sera distribué aux étudiant·e·s en début de cours. Toutefois, on peut d'emblée noter que les premières semaines seront consacrées à ce que Ricoeur nomme sa « petite éthique », c'est-à-dire les études 7 à 9 de *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990. Les étudiant·e·s mettront à profit leurs congés pour anticiper sur la lecture de ces pages qui peuvent être exigeantes. Touchant la littérature secondaire, il n'est pas utile de multiplier les lectures de manuels. Il peut toutefois être utile de défricher le terrain à l'aide de l'un ou l'autre de ces ouvrages d'introduction : (par ordre alphabétique d'auteur) Patrice CANIVEZ, *L'éthique et le soi chez Paul Ricoeur. Huit études sur Soi-même comme un autre*, Presses Universitaires du Septentrion, 2013 ; Jean GRONDIN, *Paul Ricoeur*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2013 ; Peter KEMP, *Sagesse pratique de Paul Ricoeur*, Editions du Sandre, 2010.

6MET3 Recherche personnelle dirigée en éthique

François DERMANGE, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Entretiens individuels durant le semestre

Le sujet, au choix de l'étudiant, pourra porter sur une question d'éthique fondamentale ou appliquée, en lien ou non avec l'actualité.

Objectif : Mener un projet de recherche de façon autonome ; pouvoir se situer dans un débat académique et proposer une argumentation qui y contribue.

6_MET41 La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques

Répondant facultaire : François DERMANGE, po, Dr Giulia NERI-CASTRACANE

- Semestre d'automne 2019
- Jeudi, 16h15-18h, Uni Mail, MR 030
- Du 19 septembre au 19 décembre 2019

Dans un monde marqué par de plus en plus d'inégalités et face au constat des interdépendances entre économie et environnement, à côté du pur mécénat, le phénomène de la philanthropie prend de l'ampleur. Tant des personnes privées que des entités (privées, publiques ou semi-publiques) se mobilisent avec le souhait d'être de véritables acteurs d'un monde meilleur. Entre fortunes privées et organisations internationales, Genève est un point de rencontre et un centre important d'accueil d'initiatives philanthropiques et de fondations servant des buts philanthropiques. La philanthropie concerne un pan toujours plus important de l'économie mondiale et suisse, soumis à des particularités propres à ce secteur. Ce cours a pour objectif de présenter les principales questions juridiques relatives à l'activité philanthropique. Il a pour but de fournir aux étudiants intéressés par la matière et à ceux qui pourraient travailler dans le monde de la philanthropie les bases juridiques nécessaires à assurer un développement adéquat de ces initiatives. Ces bases se veulent notamment utiles au futur juriste de fondations publiques ou privées, aux futurs employés d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales, de même qu'aux avocats appelés à conseiller une clientèle active dans la philanthropie, ou volontaire de l'être. Une fois posé le cadre de la matière avec les aspects fondamentaux du mouvement philanthropique (y compris sous l'angle éthique), seront présentés le contexte de ce mouvement et les aspects juridiques pertinents. Le rapport des sociétés, cotées et non cotées, à la philanthropie est abordé sous l'angle de la responsabilité sociale des entreprises. Une partie importante du cours est consacrée aux fondations, forme juridique de premier choix pour les actions philanthropiques. Il s'agira de comprendre les particularités de cette forme juridique, mais aussi sa gouvernance, ses avantages et désavantages. Les aspects fiscaux qui seront abordés viendront compléter les connaissances acquises par les étudiants dans les cours obligatoires de baccalauréat et maîtrise universitaires. Seront aussi évoquées les formes d'entités hybrides et des entreprises dites sociales, selon un mouvement originellement américain, avec une réflexion sur le droit suisse des sociétés. La philanthropie des organisations internationales sera discutée en lien avec le droit international

public et les programmes onusiens. L'encadrement juridique de la philanthropie au service de la protection, diffusion et conservation du patrimoine culturel local, régional et mondial sera aussi abordé. Les aspects plus économiques, tels la sélection des investissements ou le calcul de l'impact des activités philanthropiques, seront aussi évoqués, dans la perspective de l'évolution du cadre législatif et des limites et avantages de ce dernier.

6MET42 L'éthique en temps de catastrophe

Pierre GILLOUARD, ce, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Jeudi, 16h15-18h, Uni Bastions, B012

La catastrophe, l'évènement brutal qui bouleverse le cours des choses en provoquant souvent la mort et la destruction, fait peur, il faut à tout prix l'éviter, et fascine, c'est l'évènement décisif qui provoquera le dénouement de l'histoire pour le meilleur ou pour le pire. Le temps de la catastrophe peut être à la fois celui de son imminence, entre l'interrogation fébrile sur les moyens de l'éviter et l'indifférence à l'égard de ce qui n'a (encore) rien bouleversé, et celui de son effectivité, quand le bouleversement en cours suscite nécessairement l'action soit pour se protéger de la catastrophe, soit pour en tirer profit, soit pour y remédier. Mais souvent le temps de l'imminence et le temps de l'effectivité de la catastrophe se confondent : ce qui est encore à venir pour les uns est déjà effectif pour les autres. Aussi l'éthique en temps de catastrophe consiste d'abord à s'interroger sur le temps dans lequel l'action s'inscrit : la catastrophe est-elle imminente ou est-elle déjà en cours ? Et si la distinction est éminemment subjective : doit-on, pour agir au mieux face à la catastrophe, la considérer comme imminente ou effective ? Il s'agit ensuite de se demander quelles peuvent être les conséquences morales au cours de la catastrophe : le souci unique de soi au détriment des autres et la liberté de mal agir dans l'imminence de la fin ? Ou au contraire un sursaut éthique rappelant l'homme aux exigences morales les plus élémentaires ?

Objectif : Etre capable de définir et de reconnaître une catastrophe et de discerner sur les moyens d'agir, avec et pour les autres, face à elle.

Bibliographie : Jean-Pierre DUPUY, *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil, 2004 ; Jean-Luc NANCY, *L'équivalence des catastrophes (Après Fukushima)*, Paris, Galilée, 2012 ; Pierre-Henri CASTEL, *Le mal qui vient. Essai hâtif sur la fin des temps*, Paris, Cerf, 2018 ; François WALTER, *Catastrophes. Une histoire culturelle XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.

Elisabeth PARMENTIER, po	UNIGE	Elisabeth.Gangloffparmentier@unige.ch
Lauriane SAVOY, as	UNIGE	Lauriane.Savoy@unige.ch
Olivier BAUER, po	UNIL	Olivier.Bauer@unil.ch
NN, as	UNIL	

6_MTP1 Transmettre Dieu à tous les sens

Olivier BAUER, po, UNIL

- Semestre de printemps 2020
- Mercredi 10h15-13h, UNIL
- **Ce cours est disponible à distance (code 6_MTP2)**

Faites-vous partie de celles et ceux qui croient que le christianisme ne concerne pas seulement les oreilles, mais aussi les yeux, la bouche, le nez, les muscles et la peau ?

Alors, ce cours est fait pour vous ! Nous y découvrirons la place que les théologies chrétiennes accordent à chacun des 6 sens ; nous analyserons des pratiques et des artefacts chrétiens qui s'adressent aux 6 sens ; si nécessaire, nous en créerons de nouveaux.

Objectif : Au terme du cours les étudiant·e·s auront comment fonctionne la perception et connaîtront les caractéristiques des sens ; auront lu et résumé des textes théologiques sur la sollicitation des 6 sens ; connaîtront les principaux lieux de transmission du christianisme dans le monde contemporain ; auront présenté, analysé et évalué une manière de transmettre le christianisme.

6MTP3 Recherche personnelle dirigée en théologie pratique

Elisabeth PARMENTIER, po, UNIGE

- Semestre d'automne 2019
- Entretiens individuels durant le semestre

Choisir un corpus analysable (textuels, visuels, audios, rituels) et déployer une problématique par rapport à l'enjeu de la foi chrétienne qui se base sur ce corpus. Ce thème est formulé de manière volontairement ouverte pour laisser une latitude de choix.

Objectifs : L'enjeu en théologie pratique est d'aborder le sens et les expressions de la foi chrétienne à partir d'un corpus d'analyse que vous aurez déterminé (textes ou blogs ou site internet ou célébration, etc.), et de montrer comment vous partez de ce que vous y observez pour en voir les résonnances, ou les correspondances, ou les oppositions à la foi chrétienne telle qu'elle s'exprime dans le corpus chrétien (confessions de foi, catéchismes, textes bibliques). Quels liens et/ou quels déplacements y sont visibles ? Qu'est-ce que cela implique pour la théologie, et pour l'expression de la foi chrétienne dans la société contemporaine ?

6_MTP41 Aumônerie chrétienne en milieux sportifs

Olivier BAUER, po, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Vendredi 12h15-14h, UNIL

L'aumônerie en milieux sportifs est un aspect de l'accompagnement spirituel encore peu développé en Europe francophone. Mais elle pourrait se développer' pour autant qu'il existe des personnes compétentes.

Objectif : Au terme du cours, les étudiant-e-s connaîtront différentes manières de conjoindre et de séparer le sport et la religion ; auront réfléchi sur la forme et le fond d'une aumônerie en milieux sportifs; auront rencontré des aumôniers et des aumônières en milieux sportifs.

Bibliographie : Michel DENEKEN, Elisabeth PARMENTIER, *Pourquoi prêcher. Plaidoyers catholique et protestant pour la prédication*, Genève, Labor et Fides, 2009 ; Thomas LONG, *Pratiques de la prédication. Positionnements, élaborations, expériences*, Genève, Labor et Fides, 2009.

6MTP42 Prêcher aujourd'hui : théologie et pratiques

Elisabeth PARMENTIER, po, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Jeudi 14h15-16h, Uni Bastions, B 012
- Ce cours comprendra une partie pratique : élaboration de prédications et quelques cultes d'étudiants.

Introduction à la théologie de la prédication, études de prédications et travaux pratiques.

Objectif : A la fin de l'enseignement les étudiant-e-s devront être capables d'interpréter un texte biblique, d'en saisir les enjeux pour un auditoire contemporain, et de préparer une prédication en fonction d'un contexte ecclésial.

Bibliographie : Michel DENEKEN, Elisabeth PARMENTIER, *Pourquoi prêcher. Plaidoyers catholique et protestant pour la prédication*, Genève, Labor et Fides, 2009 ; Thomas LONG, *Pratiques de la prédication. Positionnements, élaborations, expériences*, Genève, Labor et Fides, 2009.

Wissam HALAWI, pas

UNIL

Wissam.Halawi@unil.ch

Clément SALAH, as

UNIL

Clement.Salah@unil.ch

6_MSR1 **Islam & sociétés : théologie et courants de pensée dans le monde musulman médiéval (7^e-16^e siècle)**

Wissam H. HALAWI, past, UNIL

- Semestre d'automne 2019
- Jeudi, 8h30-10h, UNIL
- **Ce cours est disponible à distance (6_MSR2)**

Ce cours examine l'émergence de la pensée théologique musulmane accompagnant la volonté des croyants et des savants de connaître l'existence, la nature et les actions de Dieu afin de gagner le Salut. Nous abordons plus particulièrement le débat intellectuel sur le prédéterminisme et sur la doctrine rationnelle du libre-arbitre, ainsi que les divers courants qui se forment aux premiers siècles de l'Islam : qadarisme, mu'tazilisme, ach'arisme, ibadisme, soufisme. Nous nous intéressons également au développement de la théologie dans les milieux chiites : Imamites, Zaydites, Ismaéliens, Druzes ; en mettant en lumière, d'une part, la pensée ésotérique et la vision duelle en Islam, et de l'autre la doctrine rationnelle de l'imamat. L'influence de la théologie sur les autres sciences religieuses, notamment le droit, est également étudiée. Pendant chaque séance, des extraits de sources sont lus et commentés.

Objectif : Introduire les notions fondamentales de la théologie en Islam, son origine, ses influences, et l'impact du néoplatonisme sur certains courants musulmans. Situer ensuite la formation des principaux courants de pensée dans leur contexte politique et socio-culturel. Familiariser les étudiant·e·s avec la lecture et l'analyse des textes médiévaux notamment les sources hérésiographiques. À la fin de l'enseignement, les étudiant·e·s seront capables de poursuivre leur recherche sur la pensée islamique et/ou d'effectuer un travail comparatif entre la pensée théologique en Islam et celle d'un autre contexte ou d'une autre ère culturelle.

Bibliographie : VAN ESS, J. (2016). *Theology and Society in the Second and Third Century of the Hijra. Volume 1 : A History of Religious Thought in Early Islam*. Brill ; DE SMET, D. (2012). *La philosophie ismaélienne. Un ésotérisme chiite entre néoplatonisme et gnose* (Vol. 6). Cerf ; CORBIN, H. (1978). *En Islam iranien*. Gallimard ; GARDET, L., & ANAWATI, G. C. (1948). *Introduction à la théologie musulmane : essai de théologie comparée*. J. Vrin.

6_MS3 Recherche personnelle dirigée en sciences des religions

Wissam H. HALAWI, past, UNIL

- Semestre de printemps 2020
- Entretiens individuels durant le semestre

Définir une problématique et un plan d'analyse permettant d'examiner la révélation islamique dans le contexte judéo-chrétien de la Péninsule arabique en se fondant sur le texte coranique et la Sîra d'Ibn Hichâm (sources traduites) de même que sur les riches travaux effectués dans le domaine. L'étudiant·e consacre la première partie pour présenter les théories développées par les différentes écoles de pensée (notamment occidentales et/ou orientalistes) concernant la Révélation et son contexte. L'étude montre ensuite la contribution du Coran/Prophète aux débats théologiques de son époque et s'intéresse aux continuités/ruptures entre l'islam religieux et les autres croyances de l'époque.

Cours à option en sciences des religions

L'ensemble de l'offre de niveau master en sciences des religions des Universités de Lausanne et de Genève peut constituer des cours à options possible en sciences des religions pour autant que l'étudiant remplisse les prérequis propres à chaque enseignement et sous réserve d'accord avec les conseillers aux études.

6BID2 Théologie et militantismes chrétiens

AAMAT (Association des assistant·e·s et des maîtres assistant·e·s en théologie)

- Semestre d'automne 2019
- Semaine intensive du 16 au 19 décembre 2019 :
- lundi et mercredi à Lausanne (Anth 5060) et mardi et jeudi à Genève (B012)
- 3 crédits ECTS

L'attitude de la théologie vis-à-vis du militantisme au sein de l'Eglise est double et ambivalente. Souvent réservée vis-à-vis d'un engagement trop direct dans les luttes sociales et politiques de son temps, au nom d'une réserve eschatologique, la théologie joue alors plutôt le rôle de garde-fou vis-à-vis des idéologies de l'heure. Toutefois, certains courants théologiques revendiquent au contraire l'importance d'un engagement militant du théologien lui-même qui n'est pas séparé de son objet d'étude (théologies « expérientielles » ou « contextuelles » : théologies de la libération, féministes, noires, queer...). Le rapport de la théologie aux formes concrètes d'engagement politique et social des chrétien·ne·s soulève plusieurs enjeux centraux touchant à la nature du discours théologique. La théologie est-elle plus proche de la vérité lorsqu'elle prétend tenir un discours séparé de tout conditionnement politique et social, ou lorsqu'au contraire elle renonce à une posture absolue pour s'exprimer à partir d'un point de vue déterminé sur la réalité ? Mais au fond, la théologie connaît-elle le militantisme chrétien, dans la diversité de ses formes ? Quels outils peut-elle apporter pour en faire l'analyse critique et éventuellement s'en inspirer ? Cette semaine interdisciplinaire sera ainsi structurée par l'étude de réseaux militants chrétiens d'hier et d'aujourd'hui, avant de finir avec une exploration des formes d'engagement de demain. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à réfléchir aux modes de fonctionnement de certains de ces réseaux à partir de cas concrets tirés de l'histoire du christianisme, du judaïsme antique à nos jours.

Remarques : Outre la lecture d'un ou plusieurs titres ci-dessus, les étudiant·e·s peuvent aussi préparer cette semaine interdisciplinaire en songeant à un cas de réseau militant existant ou ayant existé au sein de l'Eglise chrétienne. Comment ce réseau est-il structuré ? A-t-il obtenu des résultats concrets ? Sinon, pour quelles raisons a-t-il échoué selon vous ?

Objectif : A la fin de l'enseignement, les étudiant·e·s seront en mesure de cartographier plusieurs formes de militantisme chrétien à la fois passé et présent et de reconnaître leurs structurations propres. Les étudiant·e·s seront également capables d'apporter un regard critique sur ces formes d'engagement à partir de concepts et d'outils d'analyse théologiques.

Bibliographie : P.-L. CHOQUET, J.-V. ELIE, A. GUILLARD, *Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2017 ; J. ELLUL, *La subversion du christianisme*, Paris, La Table Ronde, 2001 (1984) ; D. PELLETIER, J.-L. SCHLEGEL, *A la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012 ; J. STOUT, *Blessed Are the Organized : Grassroots Democracy in America*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2013 (2010).

6BSP21 Introduction à la spiritualité chrétienne – Les concepts fondamentaux

Mariel MAZZOCCO, cc, UNIGE

- Semestre d'automne 2019
- Lundi, 14h15-16h, Uni Bastions, B 012
- **Ce cours est disponible à distance au semestre de printemps 2020 (code 6DSP)**

Comment répondre à la soif spirituelle des sociétés sécularisées ? Quelle est la spécificité de la spiritualité chrétienne par rapport au syncrétisme spirituel que l'on observe à notre époque ? Et, surtout, qu'est-ce qu'une « vie spirituelle » et de quelle manière s'articule-t-elle à la « vie sociale » ? Pour tenter de donner une réponse à ces questions, un retour aux sources et une approche interdisciplinaire s'avèrent indispensables. En dialoguant avec les écrits de grandes figures spirituelles du christianisme, nous allons étudier quelques thèmes majeurs tels que la prière, la méditation, la présence, l'attention et l'écoute, le silence, la simplicité, etc.

Objectifs : Ce cours souhaite apporter des clés pour connaître et comprendre la spiritualité chrétienne. Il permettra d'ouvrir à une réflexion et un questionnement sur son actualité.

Bibliographie: Un dossier de textes et une bibliographie seront mis à disposition en début de semestre.

6BSP21 Femmes et spiritualité (1)

Mariel MAZZOCCO, cc, UNIGE

- Semestre de printemps 2020
- Mercredi, 15h15-17h, Uni Bastions, B 001B

Comme en témoigne le parcours de maintes figures féminines du passé, l'expérience spirituelle annonce l'émergence d'une nouvelle identité personnelle dont l'insertion dans le contexte social et culturel a souvent comporté un moment de rupture avec l'ordre établi. Mais peut-on parler d'une spiritualité au féminin ou est-ce que la notion de « sujet spirituel » ne serait que le produit de circonstances historiques liées aux rapports de genre et de pouvoir ? Dans le premier volet de ce cours nous allons découvrir la vie et la pensée de quelques figures majeures de la spiritualité chrétienne du Moyen Âge et de la première modernité, telles que Marguerite Porete, Catherine de Sienne, Madame Guyon, Marie Huber, etc.

Objectifs : Ce cours sera notamment l'occasion de s'interroger sur la façon dont les femmes ont habité la spiritualité et de considérer les enjeux sociaux et genrés.

Bibliographie: Hadewijch D'ANVERS, *Écrits mystiques des béguines*, Paris, Seuil, coll. « Points Sagesse », 2008 ; Marguerite PORETE, *Le miroir des âmes simples et anéanties*, Paris, Albin Michel, 2011 ; Madame GUYON, *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques*, Paris, H. Champion, 2014 ; Grace JANTZEN, *Power, Gender and Christian Mysticism*, Cambridge University Press, 1995.

RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN THÉOLOGIE

Dans le présent règlement, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

CHAPITRE PREMIER : Dispositions générales

Article Premier : Objet

¹Les Universités de Genève et de Lausanne (ci-après « les Universités partenaires ») délivrent conjointement une maîtrise universitaire en théologie (Master of Theology, MTh), faisant partie de la formation universitaire de base, conformément à la Convention-cadre entre les Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel relative à la création de Bachelors et de Masters communs du 27 mars 2009 et dans le respect des dispositions de swissuniversities.

²Les subdivisions concernées (ci-après les facultés partenaires) sont :

- La Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève,
- La Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne.

Article 2 : Objectifs de formation

¹Le Master en théologie vise à l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies et spécialisées en théologie.

²Au terme du cursus de Master, l'étudiant sera en mesure de :

- Identifier et décrire les différentes méthodes propres à six disciplines de la théologie.
- Problématiser et documenter des questions de recherche dans six disciplines de la théologie.
- Appliquer à une question théologique une méthode appropriée et justifier son choix méthodologique.
- Se positionner personnellement sur une problématique théologique en prenant compte de la recherche scientifique antérieure.
- Intégrer dans le traitement d'une question une perspective interdisciplinaire en tenant compte de l'état de la recherche dans les autres branches constitutives de la théologie.
- Produire, tant à l'oral qu'à l'écrit, la présentation d'un sujet théologique recevable scientifiquement sur le fond comme sur la forme.
- Intégrer dans sa réflexion les questions et les remarques tant des enseignants que de ses pairs.

Article 3 : Gestion et organisation

¹Le partenariat entre les Facultés partenaires est défini par la Convention entre l'Université de Genève et l'Université de Lausanne relative au partenariat en théologie protestante du 1^{er} août 2015. Cette convention définit les organes du partenariat cités dans le présent règlement ainsi que leurs compétences respectives.

²Les Facultés partenaires confient à la direction du partenariat la responsabilité de la gestion du programme et des étudiants.

³Les décisions de la direction du partenariat sont communiquées/notifiées aux étudiants ou aux instances de son Université par le doyen de la Faculté dans laquelle l'étudiant est inscrit.

Article 4 : Sites d'enseignement

¹La formation est assurée par les enseignants des facultés partenaires.

²Les cours principaux sont donnés simultanément sur le site de la Faculté à laquelle est rattaché l'enseignant responsable (en présence) et sur la plateforme e-learning mise en place à cet effet (à distance).

³En principe, les enseignements à option sont donnés uniquement en présence sur le site de la Faculté à laquelle est rattaché l'enseignant responsable.

⁴Les frais de déplacement de l'Université d'immatriculation à l'Université partenaire peuvent être pris en charge selon les conditions et modalités communiquées au début de l'année universitaire. Les frais de déplacement du domicile de l'étudiant à l'Université d'immatriculation ainsi que les frais de logement durant les sessions d'examens ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

CHAPITRE 2 : Immatriculation et admission

Article 5 : Admission en général

Pour être admis au Master en théologie, les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions d'immatriculation de l'Université au sein de laquelle ils seront immatriculés et être titulaires :

- a. d'un Bachelor d'une Haute Ecole Universitaire suisse rattaché à la branche d'études (swissuniversities) « théologie ».
- b. ou d'un titre jugé équivalent par les instances compétentes des universités partenaires et par la direction du partenariat, conformément à la politique définie par le conseil du collège de théologie protestante (cf. convention, chapitre 3).

Article 6 : Admission avec exigences supplémentaires

¹Si le Bachelor obtenu n'est pas rattaché à la branche d'études « théologie », la direction du partenariat peut proposer l'admission avec exigences supplémentaires, sous réserve de l'article 7 ci-après. Celles-ci ne doivent pas dépasser 30 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

²Les modalités de réalisation du programme de mise à niveau ainsi que les délais sont établis par la direction du partenariat et indiqués par écrit à l'étudiant par le doyen de sa Faculté d'inscription.

³Si les exigences supplémentaires ne sont pas réalisées dans les délais impartis, l'étudiant est éliminé du cursus conformément à l'article 19 ci-après.

Article 7 : Admission avec conditions préalables

¹Si l'étudiant n'est pas titulaire d'un Bachelor d'une Haute Ecole Universitaire suisse (article 5, lettre b) ou si le Bachelor n'est pas rattaché à la branche d'études « théologie », la direction du partenariat peut proposer l'admission avec conditions préalables qui ne doivent pas dépasser 60 crédits ECTS.

²Les modalités de réalisation du programme de mise à niveau ainsi que les délais sont établis par la direction du partenariat et indiqués par écrit à l'étudiant par le doyen de sa Faculté d'inscription.

³Si les conditions préalables ne sont pas réalisées dans les délais impartis, la décision d'admission est révoquée.

Article 8 : Équivalences

¹Un étudiant ayant antérieurement reçu une formation de niveau Master, reconnue dans un domaine d'études proche du cursus d'études du Master en théologie, ou étant titulaire, dans un autre domaine d'études, d'un grade universitaire reconnu, peut obtenir des équivalences, conformément aux règles prévalant au sein de l'Université dans laquelle il est immatriculé.

²Sur la base de la politique définie par le conseil du collège de théologie protestante, la direction du partenariat est habilitée à préavis les demandes d'équivalences à l'intention de la faculté du lieu d'immatriculation du candidat.

³En principe, au moins 90 crédits ECTS sur les 120 requis pour l'obtention du Master, doivent être acquis dans le cadre du cursus d'études du Master en théologie, dont les crédits liés au travail de mémoire.

Article 9 : Immatriculation et droits d'inscription

¹L'immatriculation et l'admission sont prononcées par les instances compétentes de l'Université d'immatriculation, sur préavis de la direction du partenariat.

²Chaque étudiant est immatriculé, à son choix, auprès de l'une des Universités partenaires et inscrit dans la faculté correspondante. Il s'acquitte des droits fixés par cette seule Université.

³Une fois admis dans le cursus ou dans la mise à niveau préalable, l'étudiant restera immatriculé dans la même université durant toute la durée du Master, y compris après reprise du cursus suite à une éventuelle période d'exmatriculation.

⁴L'étudiant obtient le statut d'étudiant externe/en mobilité auprès de l'Université partenaire du programme.

CHAPITRE 3 : Programme d'études

Article 10 : Durée des études et crédits ECTS

¹Le Master en théologie correspond à 120 ECTS. Le plan d'études est organisé de manière à permettre l'obtention de 60 crédits ECTS par année d'études à plein temps.

²La durée normale des études est de 4 semestres, la durée maximale est de 6 semestres. Un dépassement de cette durée entraîne l'élimination du cursus.

³La durée maximale des études est réduite proportionnellement pour les étudiants au bénéfice d'équivalences. Elle est rallongée proportionnellement si des exigences supplémentaires à réaliser au cours du cursus ont été imposées (art. 6).

⁴Sur demande écrite de l'étudiant et pour de justes motifs, la direction du partenariat peut accorder une dérogation à la durée maximale des études. Dans ce cas, la prolongation accordée ne peut pas excéder 2 semestres.

Article 11 : Études à temps partiel

¹L'étudiant qui souhaite accomplir son Master à temps partiel doit en faire la demande motivée conformément aux règles en vigueur dans l'université d'immatriculation.

²Les motifs pris en compte sont les suivants :

- motifs d'atteinte à la santé
- motifs d'ordre familial
- motifs d'ordre professionnel
- projets personnels.

³La lettre de motivation doit être accompagnée des justificatifs officiels et spécifiques aux motifs invoqués (notamment : certificat médical, livret de famille, lettre de l'employeur, dossier décrivant le projet personnel).

⁴Chaque semestre d'études à temps partiel correspond à 15 crédits ECTS. La durée normale des études à temps partiel est de 8 semestres ; la durée maximale est de 10 semestres. Un dépassement de cette durée entraîne l'élimination définitive du cursus.

⁵Une dérogation à la durée maximale des études peut être obtenue conformément au présent alinéa ou aux règles prévalant au sein de l'université dans laquelle l'étudiant est immatriculé. La direction du partenariat préavise alors la décision du doyen. En cas de prolongation de la durée maximale des études, la prolongation accordée ne peut pas excéder 2 semestres.

⁶Il n'est pas possible de passer d'un régime d'études à temps plein à un régime d'études à temps partiel pendant le cursus d'études du master y compris après une période d'exmatriculation.

Article 12 : Congé

Les étudiants qui souhaitent interrompre momentanément leurs études peuvent demander un congé conformément aux règles prévalant au sein de l'université dans laquelle ils sont immatriculés. La direction du partenariat préavise alors la décision du doyen.

Article 13 : Structure du cursus

Le Master en théologie propose des enseignements dans les sept branches constitutives des études en théologie protestante :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (AT)
2. Nouveau Testament (NT)
3. Histoire du christianisme (HC)
4. Théologie systématique (TS)
5. Éthique (Eth)
6. Théologie pratique (TP)
7. Sciences des religions (SR)

Le cursus du Master en théologie est constitué de 90 crédits ECTS d'enseignements et d'un mémoire de 30 crédits ECTS. Les 90 crédits ECTS d'enseignement sont organisés en 7 modules. Les 6 premiers modules, de 12 ECTS chacun, correspondent à 6 branches choisies par l'étudiant (Branches A à F). Le 7^e module, de 18 ECTS, est constitué d'enseignements à option.

Article 14 : Plan d'études

¹Le plan d'études précise sous quelle forme sont dispensés les enseignements (cours, séminaires, cours-séminaires, recherches personnelles dirigées, etc.) et selon quelles modalités ils sont évalués (examen, validation notée ou non notée, etc.).

²Il précise également si les enseignements sont obligatoires ou à option, si les enseignements peuvent être pris à distance ou seulement en présence.

³La répartition des crédits ECTS rattachés aux enseignements (y compris le mémoire) figure dans le plan d'études.

⁴Le plan d'études est approuvé par les instances compétentes de chacune des Universités partenaires.

CHAPITRE 4 : Évaluations

Article 15 : Généralités

¹Chaque enseignement est évalué isolément.

²Les enseignements faisant l'objet d'une évaluation notée reçoivent une note allant de 1 à 6, la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Seule la fraction 0.5 est admise.

³La note 0 est réservée pour les absences non justifiées aux examens, pour les cas de fraude, de tentative de fraude, ou de plagiat. Elle entraîne l'échec de l'évaluation. Pour le surplus, les règles en matière de fraude ou de plagiat de l'Université d'immatriculation et de la Faculté d'inscription s'appliquent.

⁴Toutes les évaluations (validations, examens) ont lieu en présence, en principe, dans la Faculté dispensatrice de l'enseignement. Les évaluations sont gérées et leur résultat notifié aux étudiants selon le calendrier et les procédures en vigueur dans la faculté où celles-ci ont lieu.

Article 16 : Inscription, retrait et défaut aux évaluations

¹Chaque étudiant s'inscrit aux enseignements et aux évaluations du Master auprès de son Université d'immatriculation et auprès de l'Université à laquelle est rattaché l'enseignement concerné selon les modalités et les délais d'inscription propre à chaque université. Ceux-ci font l'objet d'une récapitulation par la direction du partenariat et sont publiés sur le site du collège de théologie protestante.

²Pour chaque enseignement qui offre cette alternative, l'étudiant s'inscrit en précisant la modalité en présence ou à distance.

³Une inscription ne peut être retirée ou modifiée sans justes motifs dûment attestés. Une demande de retrait ou de modification doit être adressée par écrit à la direction du partenariat.

⁴Le candidat qui ne se présente pas à un examen pour lequel il est inscrit obtient la note 0 à moins qu'il ne justifie son défaut sans délai auprès de la direction du partenariat. Seuls de justes motifs dûment attestés peuvent être acceptés. Pour les cas de maladie ou d'accident, un certificat médical doit être présenté, en principe, dans les 3 jours.

Article 17 : Mémoire de Master

¹Le mémoire porte sur un sujet choisi dans l'une des branches où l'étudiant aura suivi et réussi au moins deux cours-séminaires principaux. Le mémoire doit être réalisé sous la direction d'un enseignant d'une Haute école universitaire, titulaire du grade de docteur et agréé par la direction du partenariat. Le mémoire résulte d'une recherche originale. Il fait l'objet d'une défense orale publique, ayant lieu dans la Faculté à laquelle est rattaché le directeur de mémoire, durant une session d'examens ou de manière anticipée.

²Le jury est composé au moins du directeur du mémoire et d'un autre enseignant agréé par la direction du partenariat.

³Le mémoire et la défense du mémoire font l'objet d'une note unique. Les 30 crédits du mémoire sont acquis lorsque cette note est égale ou supérieure à 4. Si la note est inférieure à 4, le jury fixe les conditions de présentation d'une seconde version du mémoire et une nouvelle défense est organisée. Un second échec est éliminatoire.

⁴Le mémoire doit être archivé selon les règles qui prévalent dans l'Université d'immatriculation.

Article 18 : Conditions de réussite des évaluations

¹L'enseignement évalué par une validation notée ou un examen est réussi si la note obtenue est égale ou supérieure à 4. Les crédits ECTS rattachés à cet enseignement sont alors attribués.

²L'enseignement évalué par une validation non notée est réussi lorsque la validation est réussie. Les crédits ECTS rattachés à cet enseignement sont alors attribués.

³Lorsqu'une évaluation est réussie (note égale ou supérieure à 4 ou validation non notée réussie), elle ne peut pas être présentée en seconde tentative.

⁴Lorsqu'une évaluation est échouée (note égale ou supérieure à 4 ou validation non notée échouée), elle doit être présentée en deuxième tentative.

⁵En cas d'échec à l'examen d'une recherche personnelle dirigée (RPD), la seconde tentative est basée sur la même recherche.

⁶En cas d'échec à une validation notée ou non notée, l'enseignant responsable fixe les modalités d'une seconde tentative. Celle-ci doit avoir été effectuée au plus tard à la fin de la session d'examen du semestre suivant celui où a été donné l'enseignement. Cette règle est valable autant pour le temps plein que pour le temps partiel.

⁷La réussite du MTh est subordonnée à la réussite de ces évaluations. Une tolérance est toutefois accordée pour des évaluations en échec totalisant au maximum 9 crédits ECTS.

⁸Pour toutes les évaluations, le nombre maximal de tentatives est de deux. Le second échec est éliminatoire sous réserve de la tolérance de 9 ECTS mentionnée à l'alinéa précédent.

CHAPITRE 5 : Obtention du grade

Article 19 : Édition du titre et supplément au diplôme

¹La Maîtrise universitaire en théologie / Master of Theology est décernée lorsque le candidat a satisfait aux exigences du règlement et du plan d'études.

²Le doyen de la Faculté d'inscription sollicite l'émission du titre et du supplément au diplôme auprès des instances administratives concernées de son Université.

³Le titre comporte les logos des Universités partenaires. Il est signé par les doyens des Facultés partenaires et les recteurs des Universités partenaires.

Article 20 : Élimination

¹Est éliminé du cursus l'étudiant qui ne peut plus remplir les conditions d'acquisition des crédits selon le règlement et le plan d'études, suite :

- a) à un échec définitif à une évaluation sous réserve des dispositions de l'article 18, al. 6 et 7 ;
- b) au dépassement de la durée des études telle que définie par le présent règlement (art. 10 – études à temps complet ou art. 11 – études à temps partiel) ;
- c) à un échec aux exigences supplémentaires fixées lors de son admission, conformément à l'article 6, alinéa 3.

²La décision d'élimination du cursus est prise par le doyen de la Faculté d'inscription sur la base d'un préavis de la direction du partenariat et est notifiée à l'étudiant par le doyen de sa Faculté d'inscription.

³Le doyen de la Faculté d'inscription peut tenir compte des situations exceptionnelles attestées par des documents officiels probants, sur la base d'un préavis de la direction du partenariat.

Article 21 : Procédures de recours ou d'opposition

¹Les décisions prises en application du présent règlement émanent de la direction du partenariat sauf si le présent règlement le prévoit autrement.

²Dans tous les cas, les décisions prises en application du présent règlement indiquent les délais et les voies de recours ou d'opposition en vigueur dans l'Université d'immatriculation. Le recours ou l'opposition est instruit par l'instance compétente en demandant, le cas échéant, la détermination de la Faculté responsable de l'enseignant concerné.

CHAPITRE 6 : Dispositions finales

Article 22 : Entrée en vigueur, champ d'application et dispositions transitoires

¹Le présent règlement entre en vigueur avec effet au 17 février 2020.

²Il s'applique à tous les nouveaux étudiants commençant leurs études dès son entrée en vigueur.

³Il abroge et remplace le règlement d'études de la Maîtrise universitaire en théologie du 18 septembre 2017 conjointe aux Universités de Genève et de Lausanne sous réserve de l'alinéa suivant.

⁴Le règlement d'études du 18 septembre 2017 reste applicable, à titre transitoire, aux étudiants déjà inscrits dans le cursus avant la rentrée académique de février 2020, mais au plus tard jusqu'à l'expiration de la durée maximale réglementairement prévue pour obtenir le Master, ou jusqu'à l'expiration de la prolongation d'études accordée, le cas échéant.

Article 23 : Fin du cursus

¹Si l'une des universités partenaires souhaite mettre fin à sa collaboration, il lui appartient d'en informer l'autre, au moins une année académique au préalable.

²En cas de retrait d'une des institutions partenaires ou de non-reconduction de la Convention entre l'Université de Genève et l'Université de Lausanne relative au partenariat en théologie protestante du 1^{er} août 2015, les cursus en cours doivent pouvoir arriver à leur échéance.

³Les universités partenaires s'engagent à trouver une solution pour les étudiants n'ayant pas terminé leurs études à la fin de la durée normale du cursus à temps partiel.